



Assemblée générale

Distr. générale
1^{er} septembre 2010

Original : français

Soixante-cinquième session

Point 19 de l'ordre du jour provisoire*

**Suivi et mise en œuvre des textes issus
de la Conférence d'examen internationale
de 2002 sur le financement du développement
et de la Conférence d'examen de 2008**

Lettre datée du 16 août 2010, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Espagne, de la France, du Japon et de la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies

Comme vous le savez, la réunion informelle de l'Assemblée générale sur les sources innovantes de financement du développement du 3 juin dernier a mobilisé de très nombreuses délégations et suscité un intérêt nourri.

L'organisation de cet événement avait été demandée par l'Assemblée générale dans sa résolution 64/193 du 21 décembre 2009.

Afin que les discussions fructueuses du 3 juin et leurs conclusions puissent éclairer les travaux de la prochaine session de l'Assemblée générale, qui se saisira à nouveau de la question, nous souhaitons conjointement vous demander de bien vouloir faire diffuser le « compte-rendu du Président » de cette session (voir annexe) à l'ensemble des délégations en tant que document de l'Assemblée générale.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de l'Espagne
(*Signé*) Juan Antonio **Yáñez-Barnuevo**

Le Chargé d'affaires par intérim
de la Mission permanente France
(*Signé*) Nicolas **de Rivière**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent du Japon
(*Signé*) Yukio **Takasu**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Norvège
(*Signé*) Morten **Wetland**

* A/65/150.



**Annexe à la lettre datée du 16 août 2010 adressée
au Secrétaire général par les Représentants permanents
de l'Espagne, de la France, du Japon et de la Norvège
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais]

**Réunion informelle sur les sources innovantes
de financement du développement, 3 juin 2010**

Compte rendu du Président

Introduction

1. Dans sa résolution 64/193, l'Assemblée générale a estimé que diverses sources de financement novatrices volontaires offraient la possibilité de compléter les sources traditionnelles, souligné que ces fonds devraient être décaissés conformément aux priorités des pays en développement, sans leur imposer un fardeau indu, et engagé le Secrétaire général à organiser en 2010, dans la limite des ressources existantes, une réunion informelle sur les possibilités qu'offrent les sources de financement novatrices volontaires.

2. En conséquence, le Bureau du financement du développement du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, a organisé, en partenariat avec les Missions permanentes du Brésil, du Chili, de l'Espagne, de la France, du Japon, de la Norvège et de la République de Corée, une réunion informelle sur les sources innovantes de financement du développement le 3 juin 2010 au Siège de l'ONU à New York, de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures.

3. La Vice-Secrétaire générale de l'ONU, Asha-Rose Migiro, a ouvert la réunion et prononcé à cette occasion une allocution. La réunion qui a duré toute la journée a été présidée par Philippe Douste-Blazy, Conseiller spécial du Secrétaire général pour un financement novateur du développement.

4. La réunion avait principalement pour objet d'offrir une plate-forme pour un débat interactif informel à un niveau politique élevé sur l'ensemble des questions se rapportant à la promotion de sources novatrices de financement en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. À cette fin, deux groupes de discussion se sont réunis consécutivement, le premier sur les mécanismes novateurs existants de financement du développement et le deuxième sur les initiatives novatrices de financement du développement en gestation.

5. La réunion informelle, y compris les groupes de discussion, était ouverte à la participation des représentants de tous les États Membres et observateurs, entités compétentes du système des Nations Unies et autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales accréditées, ainsi que de la société civile et des milieux d'affaires.

6. La documentation de base, y compris la note de réflexion, le projet de programme de travail (avec des liens hypertextes vers les exposés) et d'autres rapports pertinents ont été affichés sur le site Web du financement du

développement (en anglais) à l'adresse suivante : www.un.org/esa/ffd/events/2010innovfinance/index.htm.

7. Les travaux de la réunion, y compris les principales questions de fond, les exposés des intervenants et les débats, sont résumés ci-après.

Aperçu des principaux points

8. L'engagement de la communauté internationale à aider les pays en développement à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 exige de mobiliser des recettes additionnelles au moyen des instruments existants et de nouveaux instruments faisant appel à des sources novatrices de financement. Il importe de prendre d'urgence des dispositions concrètes et décisives pour élargir les modes de financement novateurs à l'approche de la réunion au sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement qui se tiendra en septembre 2010.

9. Ce financement devrait s'opérer dans le respect des priorités des pays en développement et ne devrait ni se substituer aux sources traditionnelles de financement du développement ni en affecter le niveau. Il faut mettre en place un mécanisme de suivi pour évaluer l'incidence des mécanismes existants et déterminer quels sont les instruments les plus rentables.

10. Plusieurs mécanismes novateurs bâtis autour de partenariats public-privé ont permis de mobiliser d'importantes ressources supplémentaires pour compléter les ressources financières disponibles pour le développement. Une plus grande participation à ces mécanismes contribuerait à assurer à la fois la redistribution et la prestation des biens collectifs mondiaux, notamment grâce à la taxe sur les billets d'avion, la taxe carbone, une taxe sur les ventes d'arme et une taxe sur les opérations de change.

11. Il est techniquement possible de percevoir une taxe sur les opérations de change sans pour autant perturber les marchés financiers. L'intérêt de la perception d'une taxe ou d'un droit est qu'il peut permettre de mobiliser, de façon prévisible et durable, d'importants capitaux tout en internalisant les coûts et les activités.

12. L'initiative sur la communauté de brevets de médicaments de la Facilité internationale d'achat de médicaments (UNITAID) offre la possibilité de rendre les médicaments disponibles à un moindre coût là où on en a le plus besoin.

13. Des annonces de contributions accrues à long terme de la part des gouvernements sont nécessaires pour lever des fonds sur les marchés obligataires en vue de faire face aux frais d'acquisition pour le financement des programmes de vaccination et d'autres programmes de l'Alliance GAVI. Cette ingénierie financière entraîne des flux de ressources prévisibles et stables avec des coûts d'emprunt plus faibles.

14. Les mécanismes de garantie de marché pour les vaccins peuvent donner aux chercheurs et aux entreprises pharmaceutiques l'assurance que la demande sera là une fois qu'ils auront mis au point un vaccin. Ces mécanismes peuvent, à leur tour, stimuler la recherche-développement sur les médicaments et les vaccins dont les pays en développement ont le plus besoin.

15. Une nouvelle convention internationale sur la transparence de l'activité économique et, en particulier, un accord selon lequel aucune juridiction n'édicterait de règles ou de lois portant atteinte aux lois d'autres juridictions permettraient d'atténuer le problème des mouvements de capitaux illicites.

16. Les modes de financement novateurs dans le domaine de l'éducation contribueront à mobiliser des fonds de manière prévisible et durable, permettant ainsi de relever le profil et la visibilité de l'éducation, d'encourager les engagements de dépenses et de répondre aux besoins des pays en proie à un conflit.

17. Les modes de financement novateurs ont été axés essentiellement sur les questions de santé. Il faudrait les élargir à d'autres domaines cruciaux, dont la sécurité alimentaire, l'environnement et les changements climatiques.

18. Le système des Nations Unies a un rôle important à jouer en tant que catalyseur de nouvelles idées, forum pour la recherche d'un consensus et agent de mise en œuvre. Il a été proposé de créer un groupe d'experts dans le cadre intergouvernemental des Nations Unies pour explorer de nouvelles propositions de mécanismes de financement novateurs dont la portée serait sensiblement plus large que celle des mécanismes existants.

Résumé officieux des travaux

Séance plénière d'ouverture

19. Dans son allocution d'ouverture, la Vice-Secrétaire générale de l'ONU, Asha-Rose Migiros, a relevé que les ressources provenant des sources traditionnelles de financement restent très insuffisantes pour honorer les engagements de longue date qui avaient été pris en matière d'aide; elle a réaffirmé que ces ressources demeuraient vitales et souligné la nécessité de combler le déficit de financement de manière à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement en 2015. Elle a rappelé que depuis la Conférence de Monterrey sur le financement du développement, pays développés comme pays en développement avaient proposé des mécanismes de financement novateurs et des initiatives menées à bien en matière de santé et considéraient que ces modes de financement présentaient un grand potentiel pour faire face à un large éventail de problèmes de développement pressants. Elle a demandé que soient recensées les propositions les plus utiles et les plus réalistes et que des mesures soient prises rapidement pour qu'elles soient mises en œuvre en coopération avec les milieux d'affaires, la société civile et le grand public à l'échelle mondiale. Pour accroître la portée des mécanismes de financement novateurs et les appliquer à un champ plus élargi du programme de développement, elle a souligné la nécessité de disposer de plus de compétences techniques et de faire preuve de plus de volonté politique. Selon la Vice-Secrétaire générale, le système des Nations Unies devrait être un catalyseur de nouvelles idées, un forum pour la recherche d'un consensus et un agent de mise en œuvre. M^{me} Migiros a appelé les participants à susciter l'élan et l'engagement nécessaires au lancement de nouveaux mécanismes de financement et au succès de la réunion au sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement de septembre 2010.

20. Le Conseiller spécial du Secrétaire général pour un financement novateur du développement, Philippe Douste-Blazy, s'est déclaré préoccupé par le fait que, s'ils étaient mis à mal par les conséquences de la crise financière et économique partie

des pays développés, les pays en développement demeuraient exclus des avantages de la mondialisation et du cadre actuel du commerce international. Compte tenu de la projection à la baisse de l'aide publique au développement, il y avait une très forte demande de ressources additionnelles pour faire face aux besoins liés à la sécurité alimentaire, aux changements climatiques et aux incidences de la crise financière. Le Conseiller spécial a demandé que soit créée une nouvelle dynamique pour stimuler les formes novatrices de financement du développement. À 142 jours seulement de la réunion au sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement de septembre 2010, il importait de prendre d'urgence des mesures concrètes pour élargir les initiatives novatrices de financement du développement.

21. Faisant le point des progrès accomplis par l'intermédiaire des mécanismes existants, M. Douste-Blazy a attiré l'attention sur le succès de la Facilité internationale de financement pour la vaccination par l'intermédiaire de l'Alliance GAVI et d'UNITAID. En outre, il a proposé de créer un groupe d'experts dans le cadre intergouvernemental des Nations Unies pour explorer de nouvelles propositions de mécanismes de financement novateurs dont la portée serait sensiblement plus large que celle des mécanismes existants.

22. Pour résoudre le dilemme de la solidarité mondiale sans causer de distorsion dans l'économie réelle, M. Douste-Blazy a proposé de se concentrer sur les mécanismes qui étaient capables de canaliser les ressources de l'économie mondiale à grande échelle et de contribuer sensiblement à remédier aux conséquences de la crise. S'agissant des avantages escomptés de la taxe sur les opérations de change et de l'initiative sur la communauté de brevets d'UNITAID, il a souligné que les mécanismes de financement novateurs devraient représenter non seulement des sources de fonds additionnelles mais aussi de nouvelles formes ciblées d'engagement de dépenses.

Groupe de discussion 1 : mécanismes novateurs existants de financement du développement

23. Le groupe de discussion 1, qui s'est réuni dans la matinée, a axé ses travaux sur les mécanismes novateurs existants de financement du développement. Des exposés ont été présentés comme suit : a) Cyrille Pierre, Directeur adjoint pour l'économie globale et les stratégies du développement à la Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats du Ministère français des affaires étrangères et européennes, a donné un aperçu du Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement; b) Edward Ross, Directeur Corporate Marketing d'Amadeus IT Group, a présenté un exposé sur les contributions volontaires de solidarité; c) David Ferreira, Directeur général pour les financements innovants, Chef du Bureau de Washington de l'Alliance GAVI, a fait un exposé sur la Facilité internationale de financement pour la vaccination; d) Susan McAdams, Directrice du Département du financement multilatéral et novateur de la Banque mondiale, a consacré son exposé aux mécanismes de garantie de marché; e) Ellen 't Hoen, Conseillère principale pour la propriété intellectuelle et la communauté de brevets sur les médicaments d'UNITAID, a présenté un exposé sur UNITAID et l'initiative sur la communauté de brevets. À la suite de ces exposés, 14 délégations au total, dont celles du Japon (qui assure actuellement la présidence du Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement), du Yémen (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), de l'Union européenne (au nom des États

membres de l'Union), du Chili, de la République bolivarienne du Venezuela, du Gabon, des États-Unis d'Amérique, de l'Allemagne, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, du Brésil, de la République de Corée et du Canada, ainsi que de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Ordre souverain de Malte, ont participé au débat.

Résumé des exposés

24. Cyrille Pierre a donné un aperçu des activités du Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement. Après avoir évoqué brièvement des mesures déjà prises, il a souligné le fait que ce qui avait commencé comme une utopie s'était matérialisé pour donner naissance à un mécanisme concret et viable de mobilisation de nouvelles ressources pour financer le développement. Il a expliqué comment le financement novateur avait découlé de la nécessité de remédier aux limites de l'aide publique au développement, dont les flux étaient relativement peu fiables, imprévisibles sur le long terme et largement tributaires de la situation économique des pays donateurs. Il a également indiqué les limites du marché et des flux de capitaux privés pour répondre aux besoins de développement. Selon lui, les modes de financement novateurs constituaient un nouveau moyen de compenser le caractère imprévisible de l'aide publique au développement, de remédier aux distorsions du marché dans de nombreux domaines, et de mobiliser des ressources pour les orienter vers le financement de la prestation des biens collectifs mondiaux dans les secteurs de la santé, de l'environnement et d'autres secteurs essentiels.

25. M. Pierre a relevé six catégories de financement novateur sur lesquels le Groupe pilote axe son attention, à savoir : a) les taxes sur des activités mondialisées, telles que la taxe de solidarité sur les billets d'avion; b) les mécanismes de marché tels que la mise aux enchères des émissions de dioxyde de carbone pratiquée en Allemagne; c) les mécanismes de garantie de marché tels que la Facilité internationale de financement pour la vaccination; d) les contributions volontaires des particuliers et des entreprises; e) les mécanismes de gestion de la dette et de conversion de dettes en créances, tels que « Debt2Health » (investissements dans le secteur de la santé) et « debt-to-environment » (investissements dans le domaine de l'environnement); et f) les mécanismes de loteries internationales dont les recettes sont consacrées au développement. Dans ces six domaines, l'intervenant a souligné le rôle crucial des partenariats public-privé, notamment de l'action commune des citoyens, des entreprises et des fondations privées.

26. M. Pierre a indiqué que le financement novateur n'était pas seulement une affaire de taxes et qu'il devrait être considéré comme un complément et non un substitut de l'aide publique au développement. Par ailleurs, les taxes mondiales n'étaient pas en contradiction avec les juridictions nationales car si elles pouvaient être coordonnées au niveau mondial, elles étaient mises en œuvre au niveau national. Selon M. Pierre, les taxes proposées ne devaient pas être considérées comme des instruments de nature à entraver l'esprit d'entreprise mais plutôt comme des taxes judicieuses d'un montant minimal qui ne peuvent pas fausser les marchés. L'intervenant a également indiqué que les mécanismes de financement novateurs ne devaient pas être considérés comme des obstacles à la coordination de l'aide publique et il a souligné que l'ONU devrait jouer un rôle important en aidant à relever encore davantage le niveau de participation aux travaux du Groupe pilote et les résultats de ces travaux.

27. Edward Ross a parlé de la participation de sa société aux contributions volontaires de solidarité dans le cadre de l'initiative « Massivegood », lancée aux États-Unis d'Amérique en mars 2010. Après avoir évoqué le succès du programme qui a permis de collecter plus d'un milliard de dollars pour UNITAID grâce à la taxe de solidarité sur les billets d'avion perçue dans plusieurs pays, M. Ross a rappelé que le groupe Amadeus avait participé dès le départ à l'initiative et que l'adhésion de deux autres grandes compagnies de voyage l'avait amenée à augmenter sa participation. Il a souligné que le succès à long terme de « Massivegood » dépendait de la bonne perception du public, comme c'était le cas pour toute marque ou tout produit de consommation. Pour que l'instrument « Massivegood » connaisse le succès, il doit être « connu » (en se démarquant dans un marché plutôt saturé), « disponible » (à la portée d'une masse critique des voyageurs mondiaux), « choisi » (de préférence à d'autres options de don) et « digne de confiance » (expliquant clairement et systématiquement l'usage qui est fait de l'argent donné).

28. David Ferreira a axé son exposé sur l'action de la Facilité internationale de financement pour la vaccination destinée à financer les programmes de l'Alliance GAVI. Il a expliqué que les annonces de contribution à long terme faites par les gouvernements étaient utilisées pour lever des fonds sur les marchés obligataires. De 2006 à mars 2010, la Facilité avait mobilisé 2,6 milliards de dollars essentiellement en émettant des obligations libellées en devises au Japon, les annonces de contributions provenant de neuf pays dont l'Afrique du Sud. Elle était considérée comme un « instrument efficace, rationnel et frugal » destiné à compléter les flux d'aide publique au développement, premièrement, en permettant de procéder à une planification pluriannuelle visible à long terme et, deuxièmement, en fournissant des ressources en temps voulu par l'émission d'obligations pour les vaccins. D'autres mécanismes novateurs contribuant au financement des programmes de l'Alliance GAVI étaient notamment les contributions de solidarité, les réductions du niveau d'endettement, la détaxation et les partenariats public-privé. Bien que les contributions de la Facilité aient été considérables dans le financement global des opérations de l'Alliance GAVI, il est prévu qu'elles diminuent à partir de 2010. Les besoins de financement de l'Alliance pour la période 2010-2015 étant fixés à 4,3 milliards de dollars, dont 1,3 milliard proviendraient des recettes de la Facilité internationale de financement pour la vaccination, le déficit de financement devrait, selon les estimations, s'élever à 2,6 milliards de dollars. Pour combler ce déficit, l'Alliance GAVI devrait demander aux donateurs existants d'augmenter leurs annonces de contributions et rechercher des contributions de nouveaux donateurs ou de nouveaux mécanismes. Si des ressources suffisantes leur sont attribuées, les programmes de l'Alliance GAVI permettraient d'éviter la mort de 4,2 millions de personnes d'ici à 2015.

29. Susan McAdams a souligné les principales caractéristiques du financement novateur, qui consistaient notamment à répondre à des besoins particuliers en matière de développement, à mobiliser des fonds additionnels au moyen d'une ingénierie financière et à utiliser rationnellement les ressources disponibles. S'agissant de l'additionnalité des fonds, elle a évoqué trois sources de financement : a) les financements obligatoires; b) les financements volontaires privés; c) les sources intérieures de financement. Pour ce qui est de répondre à des besoins particuliers, elle a donné l'exemple des programmes de réduction des émissions selon lesquels les pays développés finançaient des projets dans les pays en développement pour réduire les émissions de dioxyde de carbone, notamment par

l'intermédiaire du Fonds pour un développement propre administré par la Banque mondiale. Quant au rôle de l'ingénierie financière dans le renforcement de l'efficacité du financement du développement, elle a mentionné la Facilité internationale de financement pour la vaccination en tant que mécanisme de concentration de l'aide pour répondre immédiatement à des besoins pressants dans le secteur de la santé (vaccination) qui auraient autrement nécessité plus de ressources et d'efforts, et pour remédier à l'instabilité et au caractère imprévisible des flux d'aide.

30. M^{me} McAdams a décrit les mécanismes de garantie de marché, initiative de traction financière permettant à de nombreux pays en développement d'avoir accès à des vaccins. Tout comme la Facilité internationale de financement pour la vaccination, ces mécanismes étaient destinés à appuyer les programmes de l'Alliance GAVI. M^{me} McAdams a expliqué comment l'incertitude de la demande pour les vaccins contre certaines maladies courantes dans les pays en développement pourrait entraîner une pénurie et une augmentation des prix. Les mécanismes en question visaient à donner aux chercheurs et aux entreprises pharmaceutiques l'assurance que la demande serait là une fois qu'ils auraient mis au point un vaccin. Ces mécanismes pouvaient, à son tour, stimuler la recherche-développement sur les médicaments et les vaccins concernant les maladies rencontrées dans les pays en développement. Les mécanismes de garantie de marché utilisaient les annonces de contributions des donateurs pour subventionner l'achat de vaccins à un prix fixé d'avance pour une période donnée. Pour stimuler la production et accélérer l'introduction de vaccins dont les pays les plus pauvres avaient besoin, les fabricants des pays en développement étaient également encouragés à participer à ces programmes.

31. Ellen 't Hoen a présenté les réalisations d'UNITAID et une initiative sur la communauté de brevets récemment mise en place. Elle a signalé qu'UNITAID offrait l'un des premiers exemples de la manière dont une petite taxe sur les billets d'avion perçue dans six pays – développés comme en développement – pouvait faire une réelle différence pour la santé mondiale. Elle a noté qu'UNITAID n'était pas seulement un moyen novateur de mobilisation de ressources mais aussi une nouvelle forme d'engagement de dépenses fondée sur une véritable coopération Nord-Sud. Elle a souligné le fait que, en dépensant plus de 1 milliard de dollars au cours des trois dernières années, UNITAID avait fourni 21 millions de traitements pour le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose à 94 pays de par le monde, y compris en Afrique.

32. L'intervenante a décrit l'initiative sur la communauté de brevets d'UNITAID comme un moyen de stimuler la disponibilité de nouveaux médicaments respectueux des brevets pour les populations des pays en développement. Cela suppose que les titulaires de brevet soient disposés à concéder des licences autorisant d'autres entités à exploiter leur brevet, dans le cadre de la communauté, contre le paiement d'une redevance. Les accords d'utilisation pourraient permettre aux pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire qui avaient cruellement besoin de médicaments appropriés, à un prix abordable, d'avoir accès à ces médicaments. Ces dispositions pourraient diversifier les sources d'approvisionnement, élargir la concurrence et le marché des médicaments génériques, faciliter le développement de formulations pharmaceutiques améliorées pour les pays en développement et réduire le coût des transactions pour les accords de concession de licence, tout en réduisant au maximum les incertitudes juridiques pour les entreprises de médicaments génériques

et les titulaires de brevet. Toutefois, le succès de cette initiative passait par la collaboration entre les titulaires de brevet et les fabricants de médicaments génériques, des niveaux de financement suffisants de la santé mondiale et un soutien politique résolu.

Résumé des débats

33. Le représentant du Japon a appelé l'attention sur le fait qu'il restait peu de temps avant la réunion au sommet de septembre sur les objectifs du Millénaire pour le développement. En tant que Président, pour le second semestre de 2010, du Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement, il a exprimé l'intérêt et l'engagement de tous les membres du Groupe pilote présents à la réunion, ainsi que leur souhait que les débats se poursuivent sur ce sujet. Il a également souligné l'intérêt croissant de la communauté internationale pour les mécanismes de financement novateurs et la nécessité d'identifier de nouvelles sources de financement du développement. Il a insisté sur la nécessité de mobiliser l'appui d'un plus large éventail de pays et a suggéré de commencer avec des programmes modestes avant de les élargir.

34. Le représentant du Yémen, parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, s'est félicité de cette occasion de procéder à un échange de vues sur les formes novatrices de financement du développement. Le Groupe des 77 et la Chine s'accordaient à penser que les mécanismes de financement novateurs pouvaient apporter une contribution positive en aidant les pays en développement à mobiliser des ressources additionnelles pour financer le développement sur une base stable, prévisible et volontaire. L'intervenant a souligné toutefois que ce financement devrait s'opérer dans le respect des priorités des pays en développement et ne devrait ni se substituer aux sources traditionnelles de financement du développement ni en affecter le niveau. Tout en étant conscient que des progrès considérables avaient été accomplis dans le cadre de quelques initiatives et qu'il importait d'explorer la possibilité de développer les initiatives actuelles et de mettre au point de nouveaux mécanismes, l'intervenant a insisté sur le fait qu'il fallait continuer d'accorder la priorité à la fourniture de ressources additionnelles et supplémentaires stables provenant des sources traditionnelles de financement du développement. Il a également souligné que les mécanismes de financement novateurs pouvaient potentiellement contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et compléter l'action du partenariat mondial pour le développement. Le Groupe des 77 et la Chine demeuraient résolument attachés à faire avancer le débat sur cette question.

35. Le représentant du Chili a fait référence à la Déclaration de Santiago adoptée par le Groupe pilote à sa septième réunion plénière tenue à Santiago les 28 et 29 janvier 2010, dans laquelle le Groupe pilote avait confirmé sa détermination à adopter et élargir les mécanismes de financement novateurs et réaffirmé son engagement à continuer de contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. L'intervenant a souligné les différentes contributions de son pays aux activités d'UNITAID et a exprimé le souhait que le résumé de cette réunion serait bientôt disponible pour servir d'apport aux préparatifs de fond de la réunion au sommet de septembre sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

36. La représentante de l'Union européenne, parlant au nom des États membres de l'Union, a souligné que les financements novateurs représentaient un ajout vital aux ressources nationales consacrées au développement et un complément des autres ressources. Elle a noté que plusieurs mécanismes novateurs avaient été établis autour de partenariats public-privé qui avaient permis de mobiliser des ressources venant s'ajouter aux ressources existantes, y compris des mécanismes destinés à financer le développement. En 2009, un tiers environ des États membres de l'Union européenne mobilisaient des fonds par l'intermédiaire d'une forme ou une autre de mécanisme novateur et la plupart des mécanismes existants avaient commencé comme des projets pilotes dans des pays de l'Union européenne. Après avoir souligné le rôle de pionnier que jouaient certains pays membres de l'Union et les résultats obtenus dans le cadre des initiatives mises en œuvre, l'intervenante a également souligné qu'il importait de respecter les principes de l'efficacité de l'aide. Pour s'assurer que les fonds mobilisés dans le cadre des mécanismes de financement novateurs étaient gérés de manière responsable et décaissés efficacement, il convenait de définir les structures institutionnelles les plus efficaces et les plus représentatives. Par ailleurs, l'intervenante a fait valoir qu'il faudrait éviter le chevauchement des voies d'acheminement de l'aide.

37. Le représentant du République bolivarienne du Venezuela a noté que les modes de financement novateurs étaient axés essentiellement sur les questions de santé et a recommandé de les élargir à d'autres secteurs cruciaux, dont la sécurité alimentaire, l'environnement et les changements climatiques. Il a lancé un appel en faveur d'une plus grande solidarité en matière de lutte contre la pauvreté.

38. Tout en se félicitant des efforts accomplis jusqu'à présent, la représentante du Gabon s'est déclarée préoccupée qu'il n'y ait pas eu d'initiatives menées à bien en matière de lutte contre les changements climatiques et d'autres questions relatives à l'environnement. Elle a dit que son gouvernement apporterait son concours à la proposition de M. Douste-Blazy de créer un groupe de travail spécial sur les sources novatrices de financement. Elle a également soulevé une question au sujet de l'initiative sur la communauté de brevets.

39. Dans sa réponse, M^{me} 't Hoen a expliqué que des licences pouvaient être obtenues dans le cadre de la communauté de brevets, étant entendu que les produits médicaux concernés ne seraient vendus que dans les pays en développement.

40. Le Représentant des États-Unis d'Amérique a déclaré qu'il faudrait encourager tous les efforts visant à mobiliser de nouvelles ressources sur des bases autres que fiscales. Il a indiqué qu'on n'avait pas enregistré de progrès en matière de financement novateur dans les domaines des changements climatiques et de l'agriculture. L'intervenant s'est déclaré préoccupé par les taxes qu'il était proposé d'imposer sur les transactions financières et a fait valoir que ces taxes, quel qu'en soit le montant, pourraient fausser le marché. Il a suggéré de tirer parti des transferts de fonds des travailleurs expatriés, par exemple en diminuant les coûts des transactions financières. Soulignant les efforts menés au niveau communautaire ainsi que les contributions des organisations non gouvernementales et des organisations philanthropiques à Haïti, l'intervenant a affirmé qu'aucun changement radical des modèles et des cadres existants n'était nécessaire. Son gouvernement était d'avis qu'il suffirait, pour régler les questions fondamentales, de soutenir les modèles existants et de créer un groupe de travail additionnel.

41. Le représentant de l'Allemagne a déclaré que celle-ci avait été un membre actif du Groupe pilote et il a présenté les deux initiatives lancées par son pays. La première était le système d'échange des quotas d'émission de carbone, qui s'avérait efficace et avait un grand potentiel de production de recettes considérables au service du développement. Dans le cadre de cette initiative, une partie des fonds collectés était utilisée pour s'attaquer à la question des changements climatiques. L'intervenant a souligné que le programme d'échange des quotas d'émission de l'Union européenne étant déjà en place, il n'était pas nécessaire de créer un nouveau mécanisme pour réaliser pleinement son potentiel. Le deuxième instrument mis en œuvre par l'Allemagne était un système de conversion de créances dénommé « Debt2Health » permettant aux pays en développement de mobiliser des ressources financières pour lutter contre les maladies, tout en réduisant la dette bilatérale. Le représentant de l'Allemagne a invité tous les gouvernements intéressés à participer à ce mécanisme de conversion de créances.

42. La représentante du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a noté que la réunion en cours se tenait en temps opportun pour les préparatifs du sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Elle a souligné que la réalisation des cibles en matière d'aide publique au développement n'était pas le seul point d'intérêt du processus d'évaluation des objectifs du Millénaire. Mettant l'accent sur le rôle de premier plan joué par son pays dans les initiatives de la Facilité internationale de financement pour la vaccination et des mécanismes de garantie de marché pour les vaccins, elle a insisté sur le fait que les mécanismes de financement novateurs ne devaient pas se substituer à l'aide publique au développement. Toutefois, ayant à l'esprit que les formes novatrices de financement n'étaient que l'un des moyens de financer le développement, elle a indiqué que la communauté internationale devait continuer d'accorder la priorité à la maximalisation de l'incidence de l'aide publique au développement.

43. Le représentant du Brésil a appuyé l'idée de créer un groupe d'experts chargé d'examiner les mécanismes de financement novateurs afin de maximiser leur potentiel en tant que complément de l'aide publique au développement et de contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Soulignant qu'il importe de formuler à cet égard des propositions concrètes pour aller de l'avant, l'intervenant a suggéré d'envisager de créer des loteries internationales. Il a donné l'exemple de son pays où les recettes de loteries nationales étaient utilisées pour financer des programmes sociaux. Il a fait valoir que, dans sa forme actuelle, le régime de propriété intellectuelle constituait un obstacle à la mise au point, à un prix abordable, de médicaments qui sauvent la vie.

44. Le représentant de la République de Corée a attiré l'attention sur les contributions de son pays à la mise en œuvre de l'initiative de la taxe de solidarité sur les billets d'avion et au Groupe pilote. Tout en saluant les efforts en cours au niveau international en matière de financement novateur, l'intervenant a indiqué qu'avant d'élargir le nombre des initiatives, il faudrait mettre en place un mécanisme de suivi pour évaluer l'incidence des initiatives déjà mises en œuvre et déterminer quels étaient les instruments les plus rentables. Il a évoqué certaines questions d'ordre technique et juridique au niveau national qui avaient limité la pleine participation de pays de bonne volonté à la Facilité internationale de financement pour la vaccination et aux contributions volontaires de solidarité, et il a demandé l'avis des participants sur ces questions.

45. Le représentant de l'OCDE a fait valoir qu'à l'instar des sources traditionnelles d'aide au développement, les mécanismes de financement novateurs devraient respecter les priorités des pays bénéficiaires et être mis en œuvre sous la maîtrise de ceux-ci. Ces pays devraient, par exemple, être associés au processus de décision pour identifier les vaccins à livrer. Le Représentant de l'OCDE a également indiqué qu'il importait d'examiner l'incidence de ces mécanismes au niveau microéconomique (par exemple au niveau du ménage) par opposition au niveau mondial.

46. Le représentant du Canada a déclaré qu'il importait de trouver de nouveaux mécanismes pour maximiser l'efficacité des sources novatrices de financement. Il pensait, comme d'autres délégations, que les débats de la réunion en cours devraient alimenter les préparatifs de la réunion au sommet de septembre et que les mécanismes novateurs de financement devaient être considérés comme un complément de l'aide publique au développement.

47. Le représentant de l'Ordre souverain de Malte a réaffirmé que la réunion en cours se tenait à point nommé et que le rôle joué par les mécanismes novateurs de financement suscitait de grands espoirs pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ayant trait à la santé. Il a indiqué que la disponibilité des médicaments à un prix plus abordable revêtait une importance capitale et appuyé la proposition tendant à créer un groupe d'experts sur les sources innovantes de financement.

48. En réponse aux points soulevés par les délégations, M^{me} McAdams a souligné qu'il importait de respecter les priorités en matière de politiques des pays bénéficiaires, de mettre en œuvre les mécanismes de financement novateurs sous la maîtrise de ces pays et de mobiliser la solidarité mondiale en faveur de ces mécanismes. S'agissant de l'intérêt croissant pour les transferts de fonds des travailleurs expatriés, elle a déclaré que ces fonds pouvaient potentiellement servir à financer des programmes de microfinancement mais ne sauraient se substituer aux flux d'aide publique au développement. Les deux principales questions étaient de savoir comment utiliser ces fonds plus efficacement et comment réduire les coûts des transactions. En ce qui concerne l'assistance à Haïti, M^{me} McAdams n'avait pas connaissance du rôle joué par les mécanismes novateurs de financement. Toutefois, dans le cadre de l'aide aux victimes du tsunami, elle a noté qu'il y avait une très forte corrélation entre le volume considérable des dons et contributions caritatives et la couverture médiatique. Elle a indiqué qu'indépendamment des méthodes de mobilisation des fonds, il ne faudrait pas que les flux considérables de contributions soient gaspillés.

49. M. Ferreira a réaffirmé la visibilité à long terme de la Facilité internationale de financement pour la vaccination et sa capacité de lever des fonds sur les marchés obligataires. Il a souligné que la Facilité avait une excellente cote (AAA) sur les marchés, ce qui se traduisait par des coûts d'emprunt plus bas (grâce à la garantie souveraine). Il partageait l'avis exprimé sur l'importance d'une participation durable au niveau communautaire, qui permettrait de créer un cercle vertueux de compréhension et d'engagement en faveur du développement. Il a également réitéré la volonté de l'Alliance GAVI de continuer de collaborer avec le secteur privé et la société civile.

50. En réponse à la préoccupation exprimée par le représentant des États-Unis d'Amérique, M. Pierre a souligné qu'il était probable que la situation économique

actuelle de nombreux donateurs réduise sensiblement les ressources consacrées au financement du développement. Il a fait valoir qu'une taxe sur les transactions financières mondiales était une nouvelle réalité mondiale et que les mesures nécessaires dans ce sens devraient être prises maintenant plutôt que plus tard. Tout en étant conscient qu'aucune taxe n'était parfaite, l'intervenant a expliqué comment la taxe de solidarité sur les billets d'avion était appliquée en France sans entraîner une réduction de la demande. Il convenait que les mécanismes novateurs devaient être étendus à d'autres domaines de développement au-delà du secteur de la santé.

Groupe de discussion 2 : initiatives novatrices de financement du développement en gestation

51. Le groupe de discussion 2, qui s'est réuni dans l'après-midi, a axé ses travaux sur les initiatives novatrices de financement du développement en gestation. Des exposés ont été présentés comme suit : a) Håkon Gulbrandsen, Conseiller principal pour le développement international au Ministère norvégien des affaires étrangères a présenté un exposé sur le rôle des formes novatrices de financement dans la promotion des flux financiers durables pour le développement; b) Raymond W. Baker, Directeur de Global Financial Integrity et Chef du Groupe d'étude sur l'intégrité financière et le développement économique a parlé de la coopération fiscale internationale; c) Takehiko Uemura, professeur associé à l'Université de Yakohama et membre du Groupe de travail de haut niveau sur les transactions financières internationales pour le développement, a parlé des options et de la faisabilité en ce qui concerne les taxes carbone/environnement et les taxes sur les transactions financières/opérations de change; d) Susan Durston, Directrice associée de la Division des programmes d'éducation du Fonds des Nations Unies pour l'enfance a présenté un exposé sur les financements innovants pour l'éducation. À la suite de ces exposés, huit délégations au total (Brésil, États-Unis d'Amérique, France, OCDE, Union européenne, République bolivarienne du Venezuela, Japon et Bangladesh) ont participé au débat.

Résumé des exposés

52. Håkon Gulbrandsen a parlé du rôle des formes novatrices de financement dans la promotion de flux financiers durables pour le développement. S'agissant des flux de capitaux vers les pays en développement, il a fait valoir que l'aide publique au développement n'était pas aussi importante qu'on le faisait croire. Il a présenté un graphique, établi sur la base des estimations de la Banque mondiale, de la CNUCED et de l'OCDE, selon lequel les transferts de fonds des travailleurs expatriés (240 milliards de dollars) représentaient plus du double du montant de l'aide publique au développement (104 milliards de dollars) tandis que le total des investissements étrangers directs (500 milliards de dollars) était près de cinq fois supérieur à ce montant. D'un autre côté, les sorties de capitaux illicites des pays en développement étaient astronomiques, se chiffrant à environ 750 milliards de dollars, ce qui compromettait le développement de ces pays.

53. Selon les estimations, ces flux illicites étaient ventilés comme suit : corruption (corruption active et passive et détournement du patrimoine national) 5 %; crime (criminalité organisée) 31 %; activités commerciales (évasion fiscale) 64 %.

L'intervenant a fait valoir que le manque de transparence du système financier international était la cause profonde de cette situation, ajoutant qu'il fallait introduire une législation appropriée permettant aux banques de mieux connaître leurs clients. M. Gulbrandsen a estimé qu'il était nécessaire d'élaborer une nouvelle convention internationale sur la transparence de l'activité économique et, en particulier, un accord selon lequel aucune juridiction n'édicterait de règles ou de lois portant atteinte aux lois d'autres juridictions.

54. En ce qui concerne les taxes sur les transactions financières, M. Gulbrandsen a estimé qu'il s'agissait d'une proposition réaliste, étant donné qu'une petite taxe pouvait produire des ressources considérables pour financer le développement. Il a également indiqué que le Gouvernement norvégien était en faveur de taxes mondiales qui limiteraient les incidences négatives de la mondialisation et créeraient des mécanismes pour une redistribution au niveau mondial. La Norvège était prête à soutenir les sources novatrices de financement qui pourraient contribuer à la prestation des biens collectifs mondiaux, notamment grâce à la taxe sur les billets d'avion, la taxe carbone, une taxe sur les ventes d'arme et une taxe sur les opérations de change. M. Gulbrandsen a indiqué que le Gouvernement norvégien cherchait à assurer la cohérence des politiques en matière de capital et de développement.

55. Raymond Baker a axé son exposé sur la coopération fiscale internationale. Il a, en particulier, lancé un appel en faveur d'une coopération internationale pour s'attaquer au problème des sorties de capitaux illicites des pays en développement. Il a souligné que ces capitaux dépassaient de loin les ressources fournies au titre de l'aide publique au développement et a fait valoir que leur montant était sous-estimé, compte tenu de l'étendue de ce qu'il a appelé le « système financier mondial de l'ombre ». Ce système comprenait notamment les paradis fiscaux, les juridictions de transactions secrètes, les clauses de migration, les sociétés écrans, les fondations et sociétés fiduciaires anonymes, les techniques de blanchiment de l'argent et les lacunes dans la législation de pays développés. Le système permettait ainsi à des sociétés de transférer illégalement leurs recettes et favorisait le trafic de drogue et l'évasion fiscale grâce à une manipulation des prix des transactions.

56. Selon M. Baker, l'étendue considérable de ces flux financiers illicites se soldait par d'énormes pertes de recettes fiscales pour les pays en développement qui ne percevaient pas les taxes qui leur étaient dues ou ne les percevaient qu'en partie, ce qui avait de graves incidences sur la lutte contre la pauvreté et l'inégalité dans ces pays. L'intervenant a demandé instamment que des politiques efficaces soient adoptées pour s'attaquer au système financier mondial de l'ombre. Il a invité, dans un premier temps, les pays développés à prendre conscience non seulement du fait que, par les diverses lacunes dans leurs législations, ils facilitaient le fonctionnement de ce système de l'ombre, mais aussi de la nécessité de prendre de toute urgence les mesures voulues pour y remédier. Il a estimé que la reconnaissance du lien entre les flux de capitaux illicites et le développement constituait un pas essentiel vers un ordre économique plus juste.

57. Takehiko Uemura a évoqué différentes formes novatrices de financement pour l'environnement, notamment diverses redevances ou taxes mondiales pour l'environnement, telles que la taxe mondiale qu'il est proposé de percevoir sur les émissions de dioxyde de carbone ou une taxe pour l'environnement sur les opérations de change. D'autres formules consisteraient à mettre aux enchères des

quotas d'émission ou de créer un fonds multilatéral pour les changements climatiques. L'intervenant a indiqué que l'intérêt de la perception d'une taxe ou d'un droit était qu'il pouvait permettre de mobiliser, de façon prévisible et durable, d'importants capitaux tout en internalisant les coûts et les activités. M. Uemura a également rappelé qu'en octobre 2009, le Groupe pilote avait créé un groupe de travail sur les transactions financières internationales pour le développement et que la question de la faisabilité technique et des différentes options en ce qui concerne les taxes sur les transactions financières internationales serait abordée dans le rapport du Groupe pilote qui serait publié prochainement.

58. M. Uemura a ensuite abordé l'évolution de la politique générale au Japon. À cet égard, il a évoqué la création de la Commission japonaise pour la promotion de prélèvements internationaux de solidarité, dont l'objectif était d'élaborer un plan réaliste à cet égard, en particulier le prélèvement d'une taxe sur les opérations de change. La Commission avait établi un rapport de situation qui avait été présenté au Ministre des finances et au Ministre des affaires étrangères. M. Uemura a indiqué les grandes lignes du rapport, dans lequel il était recommandé au Gouvernement japonais de mettre en œuvre le prélèvement sur les opérations de change aussitôt que possible et d'en utiliser les recettes pour aider à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. La Commission avait aussi prié notamment le Gouvernement japonais de faire inscrire les prélèvements internationaux de solidarité dans la législation, et proposé dans un premier temps d'appliquer une taxe de solidarité sur les billets d'avion.

59. Susan Durston a parlé de la question des financements innovants pour l'éducation. Illustrant l'ampleur du problème, elle a déclaré que 72 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire, dont 54 % de filles, n'étaient pas scolarisés, 25 millions de ces enfants vivant dans des pays à faible revenu touchés par des conflits. Les modes de financement novateurs dans le domaine de l'éducation pourraient donc aider à remédier à la situation en contribuant à mobiliser des fonds de manière prévisible et durable, permettant ainsi de relever le profil et la visibilité de l'éducation, d'encourager les engagements de dépenses et de répondre aux besoins des pays en proie à un conflit. M^{me} Durston a évoqué la création d'un groupe de travail sur l'éducation au sein du Groupe pilote, dont le rapport devrait être achevé fin juillet 2010. Parmi les idées proposées pour mobiliser des ressources en faveur de l'éducation, il convenait de mentionner une taxe sur les événements sportifs organisés par la FIFA; un fonds de mobilisation des enseignants en faveur de l'éducation pour tous; les partenariats public-privé; l'émission d'obligations avec l'appui de la diaspora pour financer l'éducation; une fondation financée par des fonds souverains.

60. M^{me} Durston a également souligné quelques-uns des problèmes dans ce domaine, notamment la nécessité de formuler des propositions en faveur des pauvres et de cibler les régions, écoles et individus à faibles résultats. Les options qui pourraient être considérées étaient notamment la suppression des frais de scolarité et la levée d'autres obstacles liés au coût de l'éducation, le renforcement de l'offre du système scolaire et l'assurance de la bonne qualité de l'éducation dans l'ensemble du système éducatif, l'accent étant mis sur les populations marginalisées. M^{me} Durston a suggéré un certain nombre de mécanismes pour assurer les réformes nécessaires, notamment des innovations telles que les opérations bancaires par téléphone pour les enseignants, et la décentralisation des opérations, par exemple pour l'attribution des bourses scolaires. Selon M^{me} Durston, les réformes nécessaires

devaient être axées sur des principes de base tels que l'appropriation nationale, la limitation des coûts des nouvelles transactions et l'établissement d'un lien entre les ressources et les résultats.

Résumé des débats

61. Le représentant du Brésil a noté qu'il y avait de nombreux défis à relever et que le Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement avait proposé de nombreuses idées. Toutefois, il était nécessaire que l'ONU participe davantage à leur mise en œuvre et il fallait désormais institutionnaliser la question des financements innovants. Appelant l'accent sur le problème des flux de capitaux illicites, l'intervenant a dit qu'il soutenait la proposition tendant à créer une commission intergouvernementale sur la coopération internationale en matière fiscale. À cet égard, il a demandé à savoir ce qui avait été fait récemment pour promouvoir la coopération internationale en vue d'endiguer les flux de capitaux illicites et quel était le rôle de l'ONU dans ce domaine.

62. Le représentant des États-Unis d'Amérique a noté que le Gouvernement de son pays s'employait à arrêter en particulier les flux de capitaux illicites. Il a dit que sa délégation était préoccupée par les taxes internationales, même si leur taux n'était pas élevé, dans la mesure où elles pouvaient fausser le commerce international et la production, et pourraient même contribuer à renforcer les paradis fiscaux. Il a demandé à M. Uemura de préciser sa déclaration selon laquelle la taxe sur les opérations de change n'entraînerait pas une distorsion du marché en raison du faible taux qui serait appliqué (0,005 %) et d'indiquer si cette taxe pouvait être introduite dans un seul pays ou dans une seule monnaie.

63. En réponse, M. Uemura a fait observer que le coût pour le secteur financier pouvait être partagé par tous les acteurs des marchés financiers que profitaient de la mondialisation. Il a ajouté que l'idéal serait que tous les pays imposent la taxe en même temps, mais qu'il était possible de le faire dans un pays ou dans une monnaie.

64. M. Douste-Blazy a noté que la taxe sur les opérations de change devrait être coordonnée au plan international parce qu'elle pourrait, si elle était appliquée unilatéralement, avoir une incidence négative en réduisant les transactions dans la monnaie sur laquelle elle serait imposée.

65. M. Uemura était d'avis que la réduction serait essentiellement celle du volume des transactions spéculatives.

66. Le représentant de la France a souligné qu'il importait de synchroniser à trois niveaux les actions menées dans le cadre des financements innovants du développement, à savoir aux niveaux des Nations Unies, du Groupe pilote et des opérateurs. L'ONU devrait promouvoir la cohérence des politiques. Il faudrait, plus tard, examiner l'ampleur et la portée de ces initiatives. Le représentant de la France a indiqué que la taxe sur les transactions financières, bien qu'elle soit sujette à controverse, ne devrait pas être un sujet tabou et qu'il faudrait en discuter, d'abord à un niveau technique puis à un niveau politique.

67. Le représentant de l'OCDE a noté qu'en ce qui concerne les transferts illicites, il faudrait agir à la fois sur l'offre et sur la demande, ajoutant qu'il faudrait rendre ces transferts difficiles et trouver le moyen d'identifier les mouvements illégaux de fonds. L'intervenant a demandé à savoir s'il existait des instruments appropriés pour

faire face à ces problèmes et, dans l'affirmative, ce qui avait été fait pour les renforcer.

68. En réponse au représentant de l'OCDE, M. Gulbrandsen a dit que tous les instruments étaient disponibles mais qu'ils n'étaient pas encore au niveau voulu, bien qu'une amélioration progressive ait été enregistrée à cet égard. Il était également nécessaire de mettre en œuvre des projets pilotes tels que celui qui était exécuté dans le cadre du Forum africain sur l'administration fiscale au sujet de l'échange automatique d'informations fiscales mais un plus grand nombre de projets pilotes étaient nécessaires dans différents domaines. Il était aussi très important que les parties fassent preuve de la volonté politique de progresser.

69. La représentante de l'Union européenne a souligné que la coordination au niveau mondial était indispensable pour le succès de la mise en œuvre de la plupart des instruments et que la participation de tous les acteurs principaux était cruciale. Selon un document publié récemment par la Commission européenne, certains instruments procureraient un « double dividende », en présentant le double avantage de générer des recettes et d'améliorer du même coup l'efficacité des marchés, grâce notamment à une taxe sur le secteur financier et sur les émissions de carbone. Certes, la volonté d'affecter au développement l'intégralité ou une partie des recettes provenant de l'imposition du secteur financier pourrait être limitée, mais il faudrait considérer que ces recettes augmenteraient la marge de manœuvre budgétaire pour préserver la stabilité et la prévisibilité de l'aide au développement, surtout en cas de nouvelle crise financière. S'agissant du changement climatique, le document de la Commission européenne mettait l'accent sur le fait que les options les plus prometteuses se rapportaient à la tarification des émissions de carbone. L'engagement de la communauté internationale d'aider les pays en développement à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement pourrait également exiger l'utilisation de recettes provenant des instruments existants et de nouveaux instruments novateurs de financement.

70. Le représentant de la République bolivarienne du Venezuela a souligné l'importance des taxes sur les transactions financières pour juguler la spéculation.

71. Le représentant du Japon a souligné que le Gouvernement de son pays examinait encore la question des sources novatrices de financement et que la question était de savoir qui paierait et si les mesures proposées susciteraient l'appui du public et des contribuables. Du fait de la situation économique difficile, il n'avait déjà pas été facile d'obtenir l'appui du public pour l'aide publique au développement et d'autres ressources en faveur du développement. Le représentant du Japon a demandé à M. Uemura s'il serait plus facile de persuader le public en ce qui concerne les types d'initiatives proposés ou l'aide publique au développement.

72. M. Uemura a dit que le groupe d'experts préférerait une taxe sur les transactions financières à une taxe sur la valeur ajoutée. La première étant une taxe mondiale dont les recettes pourraient être facilement transférées. Il a ajouté que ce n'était pas les pays pauvres qui prendraient ces mesures mais plutôt les pays riches du monde et ceux qui opéraient sur les marchés mondiaux. Ces prélèvements devraient donc être considérés comme une participation au financement des biens collectifs mondiaux.

73. M. Gulbrandsen a indiqué que la taxe de 0,005 % sur les transactions financières était bien trop faible pour être ressentie par le public, dont le soutien

pourrait être obtenu si on lui expliquait que les recettes serviraient à résoudre les problèmes de développement.

74. Le représentant du Bangladesh a demandé quelle était la situation en ce qui concerne les taxes sur les transactions boursières, ce type de prélèvement ayant déjà été mis en place dans 32 pays, y compris le Brésil.

75. Le représentant du Brésil a expliqué que son pays imposait jusqu'à récemment une taxe de transaction financière sur les comptes chèques. Il y avait actuellement une taxe sur les entrées de capitaux étrangers pour les transactions financières et boursières mais pas pour les investissements étrangers directs afin de juguler les flux spéculatifs.

76. Pour conclure, M. Gulbrandsen a dit que le manque de transparence financière était l'une des raisons pour lesquelles le montant des sorties illicites de capitaux était tellement plus élevé que l'aide publique au développement et qu'il fallait d'urgence remédier à cette situation. M. Uemura a évoqué le déficit de financement, estimé à 225 milliards de dollars par an, pour répondre aux besoins de développement et a estimé qu'il vaudrait mieux payer maintenant plutôt que d'attendre, les coûts pouvant être beaucoup plus élevés à l'avenir. M^{me} Durston a souligné que les financements novateurs ne devaient pas être appliqués uniquement au secteur de la santé mais pourraient utilement servir dans le domaine de l'éducation.

Clôture de la réunion

77. Dans son allocution de clôture, M. Douste-Blazy a expliqué que le financement novateur ne se limitait pas à de nouvelles taxes mais était plutôt fondé sur des contributions volontaires de solidarité qui venaient compléter l'aide publique au développement. Il a mis l'accent sur le rôle du secteur privé, faisant référence aux mécanismes de garantie de marché et au lancement récent de l'initiative Massivegood. Il a souligné que le succès d'UNITAID et de l'Alliance GAVI dans l'appui à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement était dû à des partenariats public-privé efficaces et il a, à cet égard, attiré l'attention sur l'importance de la nouvelle initiative sur la communauté de brevets. Il a souligné en outre la nécessité de combattre les sorties illicites de capitaux des pays en développement et l'importance du rôle de la société civile dans la promotion de la responsabilisation et de la transparence dans ce domaine. Il a déclaré en conclusion qu'un groupe d'experts des Nations Unies devrait explorer les nouvelles propositions, notamment la taxe sur les transactions financières et la taxe environnementale pour financer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, ainsi que les nouveaux défis et questions, tels que la réduction des effets du changement climatique et l'adaptation aux changements climatiques.